



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167444

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2026

ÉDITÉ LE 13/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 828 729 731

Siret : 828 729 731 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5009591

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7477572204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7477572204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : M C I S

ZONE ARTISANALE DE BEAUJOUR
44390 SAFFRE

Téléphone : 02 40 29 57 32

Portable : 06 77 20 05 42

Fax : 02 40 29 54 02

Site Internet : www.facebook.com/profile.php?id=100063675696034

E-mail : sarlmcis@orange.fr

Responsabilité légale :

LEDUC EMMANUEL CO-GÉRANT / BRANGEON JEAN-CHARLES CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier)	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/09/2024
o Fenêtres de toit	18/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/09/2024
o Isolation des combles perdus	13/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.